

REMISE A NIVEAU MONTEUR D'ECHAFAUDAGE

(Préconisé tous les 5 ans)

Formation agréée Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement (SFECE)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408/457)

PUBLIC :

- Monteurs d'échafaudage ayant suivi une formation initiale au montage des échafaudages.
- Préparation à l'examen du CQP Monteur d'échafaudage

PREREQUIS :

- Etre titulaire de la formation Monteur d'échafaudage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins)
- Etre apte au travail en hauteur sans restriction au port de charges
- Expérience minimum de 6 mois dans le montage ou plusieurs types d'échafaudage de pieds
- Etre formé à l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteurs

OBJECTIFS :

- Savoir mettre en œuvre les règles de montage et démontage d'un échafaudage dans différentes applications de chantier :
 - Dans le respect de la législation et de sa sécurité
 - En tenant compte des impératifs d'efficacité et de rentabilité
- Réactualiser la connaissance des risques et savoir les maîtriser

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Les règles de montage et démontage, liées à la stabilité, la rigidité, à la sécurité et aux obligations réglementaires, sont mises en œuvre dans divers exercices.
- Diaporama
- Films/ vidéos
- Photos
- Exposé participatif
- Mise en situation pratique

DUREE :

- 2 Jours soit 14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- 3 personnes minimum/ 10 personnes maximum

PROGRAMME :

- 1. Rôle et responsabilité du monteur**
- 2. Analyse des risques spécifiques au montage et démontage d'un échafaudage et retour d'expérience**
- 3. Les différentes familles et différents types d'échafaudage**
 - Avantages, inconvénients, comparaison
 - Terminologie
 - Les différents composants
- 4. Les règles relatives à l'assemblage des éléments**
 - Notion de charge et de répartition
 - Notion sur les contraintes principales exercées dans les éléments.
- 5. Les règles permettant d'assurer le montage et démontage d'un échafaudage**
 - Le balisage, l'implantation
 - Les appuis au sol, les appuis particuliers
 - Les précautions au voisinage de lignes électriques, obstacle divers
 - Les niveaux de travail et leur accès
 - La rigidité et la stabilité d'un échafaudage :
 - Les contreventements
 - Les ancrages
 - Les amarrages
 - Les constructions particulières :
 - Les déports
 - Les passages d'obstacles...
- 6. Dessin, lecture de plan, préparation de matériel**
 - Réalisation de dessins, croquis simple
 - Identification des différentes vues d'un dessin
 - Repérage de côtes et informations nécessaires à un montage
 - Etablissement de listes de matériel
- 7. Comment intégrer sa propre sécurité dans le montage et démontage**
 - L'ordre chronologique de montage/ démontage
 - La protection individuelle contre les chutes de hauteur
 - Analyse du contexte particulier de l'échafaudage
- 8. L'entretien et le stockage du matériel**
- 9. Contrôle du travail fini et affichage**
 - Mettre en commun le retour d'expérience

10. Evaluations et corrections (théoriques et pratiques)

- QCM des connaissances théoriques.
- Dessin et lecture de plans
- Fiche d'évaluation des savoir-faire pratiques.
- La réussite aux épreuves théoriques et pratiques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 70/100 sur l'ensemble des tests

VALIDATION :

- Une attestation de formation professionnelle sera délivrée aux participants ayant satisfait à l'évaluation
- Un compte rendu individuel est remis à l'entreprise en cas d'échec à l'évaluation.



A la suite de cette formation le candidat a la possibilité de s'inscrire pour le passage de l'examen « CQP Monteur échafaudage »